



DISTRICT DE FOOTBALL  
DE HAUTE SAONE

## COMMISSION DES ARBITRES

---

**Réunion :** du mercredi 26 août 2020, tenue au siège du District à Vesoul, à 18H30.

---

**Présidence :** M. COUTOT

---

**Présents :** MM. CHAPUZOT – CIPRIAN – GIBOULET - KALAA - MOINE –  
PRUDHON – TAVERDET JP - TRIFIGNY.

---

**Excusé :** M. JAYET

---

**Invité :** M. DEBBICHE Billel

---

**Invités excusés :** MM.DEBBICHE Nourédine – FERREIRA Carlos.

---

La réunion est ouverte à 18h30 par Dominique Coutot, qui souhaite la bienvenue aux membres présents pour cette première réunion de la saison 2020/2021, et présente les excuses reçues de quelques collègues.

### **1. Informations générales**

#### **Au niveau de la CRA :**

Evocation des échanges de mails qui ont eu lieu depuis la dernière réunion de CDA.

Les tests physiques et théoriques des arbitres de ligue sont confirmés au jeudi 10 septembre prochain (stade R Hologne de Vesoul et locaux du district), pour le secteur Haute-Saône. Matthieu trifigny y a été désigné responsable-adjoint du site.

Information communiquée de la date de l'examen théorique des candidats ligue de la session 2020, fixée au samedi 14 novembre 2020, sur deux centres : Besançon et Dijon.

#### **Au niveau du District :**

Réunion du Comité Directeur du District le 24 août 2020, qui a largement évoqué le sujet du « protocole de reprise du jeu » sous les angles sanitaires et sportifs. Une fiche-synthèse a été élaborée et validée entre la ligue BFC et les 7 districts, permettant des dispositions harmonisées et appropriées. Celles-ci seront présentées aux arbitres lors de la réunion de rentrée de septembre, pour précisions et mise en œuvre lors des rencontres.

Le comité Directeur du District se réjouit de la reprise du jeu et des compétitions, les indicateurs du nombre de clubs, d'équipes et de joueurs engagés montrant l'envie de reprise rapide, après l'arrêt des compétitions décidé au 15 mars dernier.

Il conviendra toutefois de le faire dans le strict respect des protocoles édictés, pour assurer la sécurité sanitaire personnelle et collective, et de travailler de concert avec le référent COVID désigné au niveau de chaque club et du District.

L'Assemblée Générale électorale du District est (toujours) fixée au samedi 14 novembre 2020, à la mairie de Vesoul. Le directeur administratif du District est en charge de la procédure administrative afférente ; les différentes commissions du District ayant été reconduites jusqu'à cette date.

## 2. **Courriers reçus**

- Emilien Chabod : information/Situation/arbitrage 20/21.

**Pris note.**

- Florian Decailloz : modification adresse postale à compter du 4/07.

**Pris note.**

- Guillaume Labrosse : courriel/information suite à décision commission statut des arbitres du 4/08/20.

**Pris note, à titre d'information de la commission.**

- Ornella Moretto (arbitre seniors District Alsace saison 2019/20) : copies courriers demande rattachement administratif District Haute-Saône.

**Pris note. En attente de la réception des éléments.**

- Léa Pheulpin : modification adresse postale à compter du 13/08.

**Pris note.**

- Malik Kalaa Zelfa : modification adresse postale à compter du 4/08.

**Pris note.**

## 3. **Points sur les candidatures d'arbitres de District**

### Dossiers/saison 2019/2020 :

Candidats reçus en théorie, à convoquer dernier tutorat avant dernier examen pratique :

Arthur AFFLATET (Soing)

Clement BOSSI (Fc Gourgeonne)

Candidats reçus en théorie, à convoquer/examen pratique :

Antoine CREVOISIER (Magny Vernois)

Damien GUETTAR (Lure JS)

Yacine OSEMGANE (Lure Sporting)

Léa PHEULPIN (Fc Sochaux Md Fc)

Reprise arbitrage suite à arrêt d'une saison, à convoquer/examen pratique :

Florian CHOINE (Noidans Vesoul)

\*\*\*\*\*

### **Saison 2020/2021 :**

Rappel des dates déjà fixées de la session de formation à l'examen arbitre de District saison 2020/2021, qui se déroulera au siège du District à Vesoul.

Dates :

VENDREDI 8 JANVIER 2021 (en soirée)

SAMEDI 9 JANVIER 2021 (journée complète)

VENDREDI 15 JANVIER 2021 (en soirée)

SAMEDI 16 JANVIER 2021 (journée complète)

Format formation : 4 sessions de 6 heures, soit 24 heures

Coût TTC de la formation : 90 Euros

Compte tenu des nouvelles modalités des formations (Formation Initiale d'Arbitre), une seule session sera organisée par notre instance lors de la saison 2020/2021 (format de 24 heures de formation – dates statutaires relatives au statut de l'arbitrage : date limite inscription fixée au 1<sup>er</sup> décembre 2020, date limite obtention examen théorique fixée au 31 janvier 2021).

A cet égard, un courriel doit être adressé au secrétariat du District avec les coordonnées du/de la candidat(e). Après réception, un dossier complet de candidature sera adressé à l'intéressé(e) avec copie au club d'appartenance.

Par ailleurs, il est rappelé que la Ligue de Bourgogne Franche-Comté a fixé sa session de formation du 28 août au 30 août 2020 (formule internat) au centre technique à Grandvillars. Notre instance n'a pas reçu à ce jour la liste des candidats inscrits relevant de notre département.

#### **4. Formation initiale ou recyclage des arbitres de « Départemental 4 », au titre de la saison 2020/2021**

La commission valide les dates du JEUDI 3 SEPTEMBRE et JEUDI 8 SEPTEMBRE 2020 de 18H30 à 21H30 pour dispenser cette formation initiale ou un recyclage aux dirigeants de clubs désignés pour officier en Départemental 4, sur la base des modalités arrêtées par le Comité Directeur du District.

La commission rappelle le caractère nécessaire et obligatoire de cette formation visant à labelliser les dirigeants en arbitrage et leur assurer de meilleures bases pour diriger les rencontres, sur lesquelles ils sont désignés par le District au même titre que les arbitres officiels.

Le secrétariat du district relaiera cette information par voie de circulaire aux clubs concernés.

## **5. Informations sur les dossiers en cours et/ou à traiter :**

### **5.1) Damien GUETTAR (candidat arbitre) : demande rattachement club Lure JS.**

- La CDA prend connaissance des pièces du dossier. Considérant la demande, la CDA informe que l'intéressé, compte tenu du fait que son cursus de formation n'est pas terminé (examen pratique), peut candidater pour le club de Lure JS.

## **6. Renouvellement des arbitres et situation des différents groupes d'arbitres au titre de la saison 20/21**

La commission prend connaissance de la composition des groupes d'arbitres adultes et jeunes, remise à jour après les renouvellements réceptionnés.

La CDA prend acte de l'effectif d'arbitres seniors renouvelés, qui se révèle moindre par rapport aux saisons précédentes, affichant un taux de renouvellement d'à peine 70%. Des difficultés vont apparaître dans les désignations des premières journées de compétition, obligeant à faire des choix, et sous réserve des indisponibilités toujours trop nombreuses des arbitres.

La CDA décidera, lors de sa prochaine réunion, d'éventuels mouvements à intervenir dans les groupes d'arbitres à ce jour constitués, afin de permettre un flux satisfaisant des désignations.

En ce qui concerne le groupe Jeunes Arbitres, la CDA est déçue du faible nombre de jeunes ayant renouvelé à ce jour et indique contacter les retardataires afin d'échanger avec eux / elles.

Un large échange s'instaure sur le recrutement puis la fidélisation des arbitres seniors et jeunes. Matthieu Trifigny expose le plan de mise en œuvre des référents en arbitrage par club, et le nécessaire travail à réaliser par secteur géographique, au titre duquel il aura besoin de main d'œuvre dans la commission mais envisageable aussi en dehors pour porter ce projet ambitieux.

Il est également rappelé les obligations d'arbitrage imposées désormais à l'ensemble des clubs du District (votées à l'assemblée générale de 2019), qui devraient générer des recrutements, mais aussi de la formation, de l'accompagnement, thèmes sur lesquels la CDA entend aider les clubs.

## **7. Reprise des observations saison 2020/2021 :**

La commission reprend les décisions prises lors de sa réunion du 29 juin 2020, et confirme la reprise des observations de la saison 19/20 sur la phase automne des compétitions de la saison 20/21. Aussi, celles-ci débiteront rapidement dès le début de saison, également sur les matches de coupes départementales, selon les dispositions arrêtées à cet égard.

## **8. Règles de fonctionnement de l'arbitrage au titre de la saison 20/21**

Quelques ajouts / modifications sont présentés et proposés à l'étude de la commission, qui les valide. Le document sera adressé aux arbitres permettant à chacun une prise de connaissance, avant le début de la saison.

## **9. Réunion de rentrée de début de saison des arbitres seniors et jeunes**

Tel qu'abordé lors de sa réunion du 29 juin 2020, la commission confirme la tenue de la réunion de rentrée des arbitres seniors et jeunes, le **VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2020, à partir de 18h30, au Foyer des Jeunes Travailleurs à Frotey-lès-Vesoul.**

**Conformément à l'article 14 des règles de fonctionnement de l'arbitrage départemental, ce stage est obligatoire.**

La commission élabore le programme du rassemblement, qui comprendra des travaux en ateliers avec des présentations vidéo devant susciter des échanges techniques.

Les observateurs d'arbitres seront associés à cette réunion, et un atelier spécifique leur sera consacré, afin de faire le point sur les observations de la saison 19/20, qui seront poursuivies en première partie de la saison 20/21. Les observateurs d'arbitres n'auront, de ce fait, pas de réunion spécifique avec supervision en commun d'une rencontre, tel que cela se pratiquait depuis quelques saisons, compte-tenu des conditions particulières d'exercice de leurs missions sur la saison 20/21.

Le programme finalisé de la réunion de rentrée sera envoyé aux arbitres quelques jours avant la réunion.

## **10. Composition de la CDA (plénière/bureau/section/représentations) saison 2020/2021**

La composition de la CDA au titre de la saison 2020/2021 est présentée par le Président, sans changement par rapport à la saison 2019/2020.

A noter que cette composition est actée jusqu'au 14 novembre 2020, date de l'Assemblée Générale électorale du District.

Président : Dominique COUTOT

Vice- Présidents : Patrick CIPRIAN - Patrick JAYET

Secrétaire : Philippe PRUDHON

Secrétaire adjoint et représentant des éducateurs: Albert GIBOULET

Membres : Jean-François CHAPUZOT - Jean-Pierre TAVERDET

Membre de la CDA « arbitre en activité » : Mickaël KALAA

Représentant des arbitres élu au Comité Directeur : Matthieu TRIFIGNY

Membre n'ayant jamais pratiqué l'arbitrage et représentant le Comité Directeur du District : Gilles MOINE.

**Sections de la CDA** (le 1<sup>er</sup> nommé est le responsable de la section)

Désignations et observations : JP.TAVERDET / JF.CHAPUZOT / P.PRUDHON

Jeunes Arbitres : M. KALAA / B. DEBBICHE / C. FERREIRA / R. LAURENT / D. ROBBE / P. SIMONIN / E. VAUBOURG

Section Technique : P.CIPRIAN / D. COUTOT / B. DEBBICHE / C. FERREIRA / P. JAYET

Arbitrage Féminin : M. TRIFIGNY / P. JAYET

Arbitres assistants : JF. CHAPUZOT / S. NORMAND

Parrainages et fidélisation : M.TRIFIGNY / P. PRUDHON

Section Promotion de l'arbitrage : M.TRIFIGNY / D. COUTOT

**Composition de la CDA plénière :**

MM. COUTOT – CHAPUZOT – CIPRIAN - GIBOULET - JAYET – KALAA – MOINE -  
PRUDHON – TAVERDET – TRIFIGNY

**Composition du BUREAU de la CDA:**

MM. COUTOT – CIPRIAN - JAYET – GIBOULET – PRUDHON

**OBSERVATEURS de la CDA:**

Arbitres D1

M. CHAKAFI / P. JAYET

Arbitres D2

JF. CHAPUZOT / JP. TAVERDET

Arbitres D3

sous-groupe D3/A D. BARRET / N. DEBBICHE

sous-groupe D3/B D. BARRET / JP. TAVERDET

sous-groupe D3/C JF. CHAPUZOT / N. DEBBICHE

Arbitres Assistants :

JF. CHAPUZOT / P. JAYET

Arbitres « potentiels » et rapport conseils promus : P. CIPRIAN / D. COUTOT / P. JAYET

Etude des dossiers transmis par le secrétariat et/ou les commissions, avant chaque réunion mensuelle de CDA : JP TAVERDET / JF. CHAPUZOT

**11. Axes de travail de la commission saison 2020/2021**

Le Président fait part des axes de travail qui ont été actés pour la commission au titre de la saison 19/20, et indique souhaiter leur poursuite, jusqu'au 14 novembre prochain:

- poursuite des axes techniques et de formation au profit de nos arbitres, en vue de l'amélioration des prestations
- souhaits de bon fonctionnement de la section jeunes Arbitres, avec un programme réaliste mais ambitieux pour les jeunes
- vœux de poursuite du travail rigoureux, serein et convivial dans lequel la commission a travaillé ces dernières saisons.

**12. Questions diverses, tour de table et calendrier à venir**

Evocation par Matthieu Trifigny de l'arbitrage par les arbitres du District de matches amicaux lors des trêves (estivale ou hivernale). Il est précisé que les arbitres officiels du district qui acceptent d'arbitrer sur des matches amicaux le font selon leur responsabilité propre et qu'il leur appartient de veiller au renouvellement effectif de leur licence et à la validation du dossier médical qui est impérative au

préalable. La plupart des matches amicaux ne font pas l'objet d'une déclaration officielle au District et le fait que des arbitres officient sur ceux-ci n'est pas toujours connu de l'instance.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucun membre ne souhaitant s'exprimer, la séance est levée à 21h30.

**Prochaine réunion : MARDI 29 SEPTEMBRE 2020, à 18h30, au siège du District.**

Le Président de la C.D.A,  
**Dominique COUTOT**

Le secrétaire,  
**Philippe PRUDHON**

**RAPPEL** :

*Les décisions de la commission départementale des arbitres sont susceptibles d'appel auprès des instances dans les formes prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.*